



Maîtrise du risque sanitaire lors de plaies chez le très jeune agneau

(Omphalites - Plaies de bouclage - Plaies de caudectomie - Arthrites - Tétanos)

Les plaies chez le jeune agneau peuvent être accidentelles ou provoquées par l'homme, Il en existe cependant qui sont systématiques telles que :

- les plaies ombilicales,
- les plaies de caudectomie,
- les plaies de pose des médailles (boucles d'identification pérenne).

Dans des conditions hygiéniques normales, ces plaies cicatrisent naturellement sans précautions particulières. Mais si l'environnement (litières, matériels, opérateur) n'est pas conforme au plan sanitaire, ces plaies peuvent s'infecter et entraîner principalement deux types de pathologies d'allure contagieuse : arthrites et tétanos.

En fait il ne s'agit pas de maladies contagieuses, mais de pathologies de groupe d'étiologie environnementale. Les mêmes mauvaises conditions hygiéniques favorisent l'apparition de pathologies infectieuses identiques chez les jeunes animaux dont les défenses immunitaires sont encore immatures.

1) CLINIQUE DES PLAIES RENCONTRES CHEZ LE JEUNE AGNEAU :

11) Les plaies ombilicales :

Les complications septiques des plaies ombilicales se traduisent par une omphalite ou une omphalophlébite. L'agneau est triste, il ne tète pas, il se déplace avec difficulté.

A l'examen clinique, on observe, au niveau du nombril, une induration douloureuse à la palpation-pression et parfois un abcès.

Ces seuls signes permettent de faire le diagnostic.

Dans un grand nombre de cas, l'omphalite ne se développe pas, mais par la suite, vont apparaître des arthrites et beaucoup plus rarement le tétanos.

TRAITEMENT :

Les associations [bêta-lactamines + polypeptides + corticoïdes] ou [bêta-lactamines + aminosides + corticoïdes] donnent d'excellents résultats thérapeutiques, à condition des les administrer

précocement et sur une période de 6 jours minimum.

PROPHYLAXIE :

Dans tous les cas, il faudra veiller à la bonne qualité de la litière sur laquelle les agneaux vont naître (sèche et en quantité suffisante). Il faut prévenir toute surpopulation (normes = 1,5 à 1,7 m² pour une brebis et son agneau ou ses agneaux).

Pour assécher les litières, le superphosphate de chaux est utilisé à raison de 200 grammes par m² de litière avant paillage, 2 fois par semaine.

Pour maîtriser le microbisme de la litière, on pourra préconiser :

- des ferments lactiques et levures (probiotiques), actifs par concurrence biologique vis à vis des germes pathogènes
- ou ➤ des ammoniums quaternaires pour leur action antiseptique.

SOINS AUX AGNEAUX NAISSANTS : Dans les bergeries qui ne posent pas de problème, seuls des soins locaux sont préconisés : bombes antiseptiques ou antibiotiques en pulvérisation sur

le nombril dès la naissance ou solution iodée (type Vétédine®) en application.

Dans les bergeries à problèmes, en plus des soins locaux, une métaphylaxie antibiotique par voie parentérale sera faite systématiquement à tous les agneaux dès la naissance. Dans ce cas il faudra prescrire des bêta-lactamines retard ("longue action").

12) Les plaies de caudectomie :

La queue laineuse chez le mouton est souvent souillée. C'est pourquoi, par mesure d'hygiène, la caudectomie systématique est d'une pratique fréquente, surtout dans les bassins laitiers.

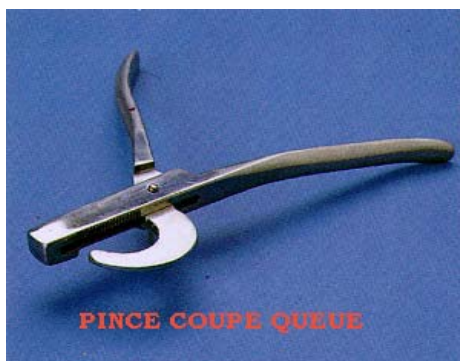
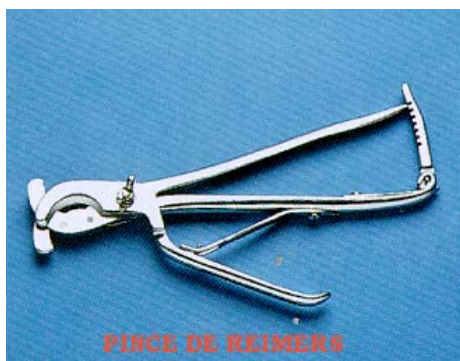
Deux techniques se pratiquent :

- Soit par pose d'anneaux gomme dès les premiers jours de la vie, avec nécrose aseptique de la queue et chute en quelques jours. Les anneaux sont adaptés aux très jeunes agneaux.

- Soit par amputation avec une pince coupe queue.

Les pinces coupe queue qui réalisent en même temps une hémostase, peuvent être utilisées sur les jeunes, mais également sur les agneaux plus âgés. Pour les très gros agneaux, la pince Reimers assure une meilleure hémostase.

Avec la pince, le risque de complications septiques est plus fréquent du fait de l'écrasement du moignon. La propreté de la pince peut aussi être mise en cause.



Les complications septiques des caudectomies peuvent être locales. Elles se traduisent par une suppuration du moignon et parfois une myélite ascendante.

Cliniquement : on observe une augmentation de volume du moignon avec présence d'une plaie sous crustacée. On note une douleur à la palpation-pression du moignon. La parésie ou la paraplégie signent la complication de **méningomyélite**.

Comme dans les omphalites, les signes locaux peuvent être très discrets et les **arthrites** apparaissent dans un deuxième temps.

LE TRAITEMENT est le même que celui des omphalites.

LA PROPHYLAXIE est également identique.

Il faudra ici veiller à la désinfection de la pince coupe queue avant la première caudectomie d'une série ; voire entre les caudectomies suivantes. Une pulvérisation d'un aérosol antibiotique doit suivre chaque opération.

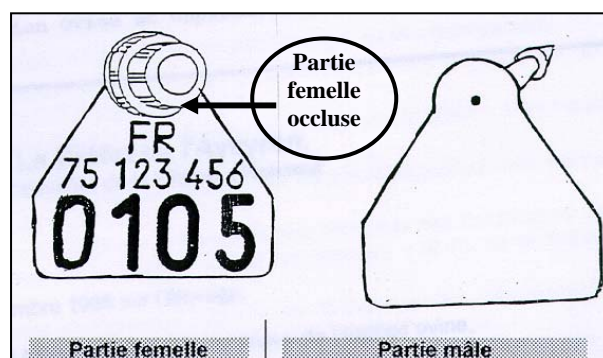
Il faudra que l'opérateur soit vigilant pour ne pas souiller la pince ou les queues lors des manipulations, (désinfection éventuelle des mains dans une solution antiseptique d'ammonium quaternaire par exemple).

13) Les plaies de pose des médailles d'identification :

La législation oblige les éleveurs à identifier les agneaux dans les premiers jours de la vie.

Cette opération se fait en série sur un grand nombre d'animaux.

Pour éviter les fraudes, il fallait rendre difficile le retrait des médailles. Pour cela, la partie femelle des médailles a été fermée. Cette occlusion a rendu captif le bout de peau enlevé à l'emporte pièce par la partie mâle de la boucle. Il s'ensuit souvent une macération responsable d'arthrites en très grandes séries dans de nombreux troupeaux



NB : Il semble que les fabricants aient pris conscience de ceci et que le problème des médailles soit résolu. Il n'en persiste pas moins toujours un risque lié au médaillage.

Le traitement et la prévention des arthrites sont identiques aux précédents.

Dans le cas des boucles, lors de risque d'arthrites, les mesures hygiéniques doivent être encore plus draconiennes.

Les pinces et les boucles devront être trempées dans une solution antiseptique avant les opérations d'identification (Hibitan® 5 % de digluconate de chlorhexidine)

L'opérateur devra se désinfecter les mains avec la même solution.

La pulvérisation d'un spray antibiotique, sur la plaie de bouclage devra être systématisée.

Certains éleveurs préfèrent mettre sur la partie femelle, un peu de crème antibiotique (Sulmidol®).

Dans les situations à risque, la métaphylaxie parentérale avec une bêtalactamine longue action devra être généralisée le jour des opérations de médaillage ou de caudectomie.

2) LES COMPLICATIONS INFECTIEUSES DES PLAIES :

21) Les Arthrites :

Cf. également [fiche 39 : les boiteries](#) et [72 : Path. Inf. agneau](#)

ETIOLOGIE :

Chez le très jeune agneau, ce sont les plaies ci dessus mentionnées qui sont responsables des arthrites septiques.

Les germes responsables sont des germes ubiquitaires tels que corynebacterium pyogenes, staphylocoques et streptocoques, germes pyogènes ...

Chez les agneaux plus âgés (plus de 3 semaines), l'étiologie est différente et on peut observer de véritables épidémies d'arthrites contagieuses dues à des germes tels que : rouget, chlamydia, mycoplasmes.


Ce sont souvent les mauvaises conditions hygiéniques et environnementales qui sont les facteurs favorisants, les germes étant toujours présents et profiteurs d'occasions.

SYMPTÔMES ET DIAGNOSTIC :

Ils sont parfois très discrets. Une boiterie peut être le seul signe.

Seule une palpation-pression méticuleuse et systématique de toutes les articulations des membres pourra faire apparaître une douleur révélatrice d'une arthrite.



 → (La vidéo montre des agneaux d'une dizaine de jours qui présentent des arthrites très discrètes, le seul signe clinique étant une boiterie discrète avec une locomotion parfois gênée surtout du train arrière. Il n'y a pas de déformation des articulation ni de douleur nette à la palpation pression).



Dans d'autres cas, la déformation de l'articulation malade est très importante. Le diagnostic est alors aisé.

Le diagnostic différentiel lors de symptômes discrets, se pose vis à vis de toutes les boiteries et notamment pour des agneaux de 15 à 20 jours, pour le "RAIDE".

En cas de doute, un dosage de la CPK (créatinine phosphokinase) devra être fait.

Un résultat nettement supérieur à 74 U.I. / litre de sang serait en faveur du RAIDE.

De même, une hyperleucocytose serait en faveur d'un diagnostic d'arthrite.

TRAITEMENT :

[Bêtalactamine + polypeptide] ou [aminoside + corticoïdes] par voie parentérale, 6 jours minimum.

Souvent les agneaux s'ils sont traités dès le début de la maladie, vont mieux en 2 à 3 jours. Il faut prévenir l'éleveur de ne surtout pas suspendre le traitement, car le risque de rechute est alors important.

PROPHYLAXIE :

Elle associe hygiène (de l'environnement, des matériels et des opérateurs) à des soins locaux et dans les situations à risque, à une métaphylaxie antibiotique parentérale systématique (bêta-lactamine retard).

LES ARTHRITES CONTAGIEUSES

Les ARTHRITES ne sont pas toujours la complication des plaies.

On observe des arthrites contagieuses surtout sur les agneaux plus âgés : agnelles sevrées, agneaux en ateliers d'engraissement.

Les germes responsables sont :

- Bacille du rouget, [[Dict. Bactériologie](#)]
- Mycoplasmes
- Chlamydie

Il faut pratiquer des analyses pour connaître le germe responsable et faire une prévention efficace.

Mycoplasmosse : germe très fragile. L'analyse ne peut se faire que sur une articulation non ouverte, acheminée rapidement au laboratoire ou sur un animal vivant euthanasié au laboratoire.

Rouget - Chlamydie : Analyse Idem. Vaccination possible (surtout agnelles). [[Cf. Fiche 91](#)]

DIAGNOSTIC DIFFERENTIEL : [[fiche 39 : les boiteries](#)]

- Fourbure infectieuse contagieuse (chlamydie),
- Fourbure d'acidose.



TRAITEMENT : par voie parentérale

Antibiotiques + corticoïdes 6 jours
Ou Oxytétracycline LA + AINS : 2 fois à 48 heures d'intervalle

PROPHYLAXIE :

Métaphylaxie antibiotique du lot à risque :
(Oxytétracyclines per os 30 mg / kg de poids 7 jours)

Nombreuses saisies en abattoir → pertes économiques parfois importantes pour l'atelier d'engraissement.

22) Le Tétanos :

Le bacille tétanique (*Clostridium tetani* – bacille de Nicolaïer) est un germe tellurique anaérobie.

La maladie apparaît après contamination des plaies. L'étiologie est donc la même que pour les arthrites.

Le tétanos est relativement peu fréquent chez les agneaux, il apparaît sporadiquement et parfois ponctuellement sous un aspect enzootique. Il pose dans ces cas, de réels problèmes.

Les symptômes sont univoques, en phase d'état : la raideur de l'animal est extrême, avec un décubitus permanent et une impossibilité de préhension des aliments due à la contracture des masséters.



A Noter : l'horizontalité des oreilles

Au début de la maladie, les signes cliniques sont discrets pendant 24 à 48 heures. Une simple raideur de la démarche, un port des oreilles un peu haut et la procidence éventuelle du corps clignotant sont les seuls signes.

A ce stade, le diagnostic différentiel des boiteries se pose (arthrites, raide,...), l'évolution de la maladie lèvera rapidement le doute.

Chez les agneaux, l'évolution est aiguë ou suraiguë. La maladie évolue vers la mort en quelques jours, par contracture des muscles de la respiration.

Chez les adultes, la maladie est plus rare. Elle évolue souvent sur un mode aigu mortel. Mais il peut exister une forme chronique qui évolue vers la guérison en environ 3 semaines. Dans ces formes, il faut abreuver prudemment l'animal avec des boissons énergétiques entre autre, en faisant attention aux fausses déglutitions.

Le traitement (pénicilline, soins des plaies) est illusoire chez l'agneau, la maladie étant toujours mortelle.

Dans les formes chroniques de l'adulte, il faut faire ces soins.

La prophylaxie est identique à celle des arthrites.

En milieu contaminé, il faut insister sur :

- ➔ Soins préventifs des plaies ombilicales, de bouclage, de caudectomie.
- ➔ Hygiène de la litière (curée et désinfectée avant chaque mise bas).
- ➔ Dans un contexte à risque : injection préventive systématique d'une pénicilline retard (peu avant ou au moment du risque).

Il est préconisé de vacciner les mères pour assurer une protection colostrale aux agneaux.

NB : La séro-prévention ne peut plus se pratiquer, les sérums antitétaniques "ruminants" n'étant plus commercialisés depuis l'émergence des nouvelles formes des encéphalopathies spongiformes.